



Assemblée générale annuelle

et banquet du 50^e anniversaire des PPQ

25 janvier 2024
Hôtel Mortagne, Boucherville



LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC

Droit de vote AGA



LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC

Pour obtenir le formulaire de procuration :
carolinegosselin@upa.qc.ca.

Inscription du producteur

Nom de la personne :
Statut <input type="checkbox"/> Membre votant <input type="checkbox"/> Mandataire désigné par procuration <input type="checkbox"/> Observateur non votant
Catégorie de producteur <input type="checkbox"/> PE (producteur-emballeur qui est agent autorisé) <input type="checkbox"/> PV (producteur qui livre à des agents autorisés + de 1000 minots) <input type="checkbox"/> PC (producteur qui vend directement au consommateur - de 1000 minots)
Nom de l'entreprise membre :
Adresse de correspondance de la ferme :
Téléphone :
Courriel :

Inscription de la deuxième personne (si applicable)

Nom de la personne :
Statut <input type="checkbox"/> Membre votant <input type="checkbox"/> Mandataire désigné par procuration <input type="checkbox"/> Observateur non votant
Catégorie de producteur <input type="checkbox"/> PE (producteur-emballeur qui est agent autorisé) <input type="checkbox"/> PV (producteur qui livre à des agents autorisés + de 1000 minots) <input type="checkbox"/> PC (producteur qui vend directement au consommateur - de 1000 minots)
Nom de l'entreprise membre :
Adresse de correspondance de la ferme :
Téléphone :
Courriel :

Inscription

Nom de l'entreprise : _____

Nom du contact : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Billets pour les 2 événements

Billet AGA*	20 \$ 23,00 \$ (taxes incl.)	<input type="checkbox"/>	Quantité :
Billet banquet**	60 \$ 68,99 \$ (taxes incl.)	<input type="checkbox"/>	Quantité :
Billet AGA* + banquet**	75 \$ 86,23 \$ (taxes incl.)	<input type="checkbox"/>	Quantité :
Commandite de table***	250 \$ 287,44 \$ (taxes incl.)	<input type="checkbox"/>	

*Le billet AGA inclut le repas du midi ainsi que les collations.

**Le billet banquet inclut le cocktail, le souper trois services avec vin et l'animation.

***Votre logo au centre de votre table lors du banquet.

Total (taxes incluses) : _____

No TPS (5 %) : 124756834

No TVQ (9,975 %) : 1011787921

Nom et prénom de l'invité	Allergie(s) ou intolérance(s)	Si oui, spécifications svp
	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

Retourner ce formulaire complété **avant le 5 janvier 2024** à M^{me} Monique Royer, en remplacement de Caroline Gosselin, carolinegosselin@upa.qc.ca.

Émettre votre chèque à l'ordre de : **Les Producteurs de pommes du Québec**

OU

Procéder au paiement par virement bancaire à l'ordre de : **mlachapelle@upa.qc.ca** (mot de passe unique : **aga2024**)

Veuillez indiquer votre **nom en commentaire afin que nous puissions bien associer le virement à votre compte.*

***Aucun remboursement ne sera émis suite à la date limite d'inscription du 5 janvier 2024.*

Signature : _____

Date : _____

Besoin d'hébergement?

	Jeudi 25 janvier 2024	
King*	1 chambre	199,00 \$
2 Queen*	1 chambre	209,00 \$

**Occupation simple ou double*

Réservation et paiement individuel

- Téléphoner au (450) 655-9966 ou sans frais au 1-877-655-9966 ou faire parvenir un courriel à reservation.mortagne@hotelmortagne.com ou via notre site web : www.hotelmortagne.com;
- Vous identifier comme faisant partie du groupe des **Producteurs de Pommes du Québec - AGA** numéro de groupe **16259** afin de bénéficier du tarif préférentiel.

*Toutes les réservations doivent être **garanties par une carte de crédit reconnue**. Aucun dépôt ne sera pris sur la carte de crédit au moment de la réservation. L'hôtel se réserve le droit de vérifier la validité de la carte de crédit en effectuant une autorisation sur la carte de crédit le jour de l'arrivée.*

*La date limite pour réserver les chambres du bloc décrit précédemment est le **22 décembre 2023**. Après cette date, les autres demandes de réservations seront acceptées à la discrétion de l'hôtel selon les tarifs en vigueur et en fonction de la disponibilité.*

*Toute personne devant annuler sa réservation pour cas fortuit doit le faire **au plus tard 2 jours avant la date d'arrivée (48 heures)** afin d'éviter des frais de pénalité équivalant à une nuit plus les taxes applicables.*